

## **But et introduction: Préparer le vingt-et-unième siècle**

Ce document a pour objectif d'examiner l'importance du commerce pour le développement économique du Canada et de tenter d'établir un consensus sur des principes de base devant guider la politique commerciale du Canada dans les prochaines décennies. Il analyse l'environnement national et international dans lequel le commerce est mené, les instruments de politique et les facteurs qui influent sur les résultats commerciaux du Canada, ainsi que les facteurs en jeu dans les économies canadienne et étrangères qui militeraient en faveur d'une réorientation de notre future politique commerciale. Il montre les liens étroits qui existent entre, d'une part, les objectifs des politiques intérieures et de la politique commerciale et, d'autre part, les moyens dont nous disposons pour renforcer notre compétitivité au plan international. Le document offre des points de vue ainsi que des conclusions générales, et indique les domaines où s'imposent des priorités et une meilleure concentration compte tenu de considérations nationales, sectorielles et régionales, de l'interaction des politiques intérieures, étrangères et commerciales, de la gestion des relations commerciales internationales ainsi que des questions susceptibles d'être abordées lors de futures négociations commerciales. Il s'efforce d'établir un cadre net et cohérent devant permettre au Canada et aux Canadiens de s'adapter aux défis et aux possibilités que posera le commerce extérieur dans les prochaines décennies.

Les grands objectifs de la politique commerciale du Canada peuvent être sommairement résumés comme suit:

- Le développement d'une économie canadienne plus forte, plus efficiente, productive, concurrentielle, croissante, non inflationniste, et permettant à tous les Canadiens de hausser leur niveau de vie; et
- La promotion d'un environnement commercial international stable et ouvert dans lequel les entreprises concurrentielles, canadiennes et étrangères, seront encouragées à planifier, à investir et à se développer dans un climat de confiance.

Outre ces grands objectifs, la politique commerciale est aussi constituée d'initiatives fort concrètes; la prise de décisions sur le tarif douanier applicable à un produit donné, l'imposition d'un contingent qui peut lancer ou détruire une industrie, la fixation d'un droit compensateur qui déterminera les profits pour plusieurs années à venir, ou l'offre de crédits à l'exportation garantis par le gouvernement. Elle touche les relations complexes qui existent entre des partenaires commerciaux inégaux dans le cadre d'un ensemble de règles soigneusement structuré et équilibré; elle touche enfin les interactions entre la politique économique et les résultats commerciaux. Pour affronter ces défis quotidiens, il nous faudra connaître en profondeur ce qui s'est déjà fait et comprendre parfaitement ce qui peut ou ne peut pas se faire. Dans une large mesure, la politique commerciale canadienne a été et continuera d'être développée comme un compromis entre l'objectif d'élargissement de l'accès aux mar-